

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Prix du Mémoire 2026

Médiation et transmission de l'histoire à travers les monuments

À l'occasion de la panthéonisation de Marc Bloch, historien et figure majeure du renouvellement de l'écriture et de la transmission de l'histoire, le Centre des monuments nationaux (CMN) relance en 2026 le Prix du Mémoire, destiné à récompenser des travaux de recherche de niveau master consacrés à la médiation et à la transmission de l'histoire à travers les monuments et les sites patrimoniaux.

Marc Bloch, cofondateur de l'École des Annales, a profondément transformé la manière de penser l'histoire, en l'ouvrant aux pratiques sociales, aux représentations, aux usages du passé et à leur transmission. Sa panthéonisation constitue un cadre symbolique fort pour interroger, aujourd'hui, le rôle des monuments dans la construction, la médiation et la circulation des récits historiques auprès des publics contemporains.

Dans cet esprit, le Prix du Mémoire 2026 vise à mettre en lumière des recherches originales, rigoureuses et innovantes, qui analysent la façon dont les monuments participent à la transmission de l'histoire, à la mise en récit du passé, et à la médiation des savoirs et des mémoires, dans des contextes sociaux, culturels et politiques en constante évolution.

Champ et périmètre scientifique

Le prix adopte une définition volontairement large de la médiation et de la transmission de l'histoire, fidèle à l'héritage intellectuel de Marc Bloch, qui invitait à penser l'histoire dans ses usages, ses circulations et ses appropriations sociales.

Les travaux peuvent notamment porter sur :

- les dispositifs de médiation historique, patrimoniale et/ou scientifiques, qu'ils soient in situ, hors les murs, numériques ou hybrides ;
- les formes de narration et d'interprétation de l'histoire portées par les monuments et les institutions muséales (discours institutionnels, scénographies, parcours de visite, médiations sensibles, critiques ou participatives) ;
- les usages, appropriations et réceptions des monuments par différents publics ;
- les enjeux sociaux, culturels, mémoriels et politiques de la transmission de l'histoire ;

- les relations entre histoire savante, mémoire collective et pratiques contemporaines du patrimoine.

Les recherches peuvent concerner tout type de sites patrimoniaux ou muséaux : monuments historiques, architectures remarquables, sites archéologiques, anciens sites industriels, lieux de mémoire, demeures de figures historiques, ou encore territoires et ensembles urbains patrimoniaux.

Approche interdisciplinaire

Fidèle à l'ouverture disciplinaire défendue par Marc Bloch, le Prix du Mémoire est ouvert à des travaux issus de toutes disciplines, dès lors qu'ils entretiennent un lien explicite avec la médiation et la transmission de l'histoire à travers les monuments : histoire, histoire de l'art, sciences de l'information et de la communication, sociologie, anthropologie, muséologie, patrimoine, design, architecture, humanités numériques, informatique, droit, philosophie, sciences politiques, etc.

Éligibilité des mémoires

Pour être éligible, le mémoire doit :

- être un mémoire de recherche de Master 1 ou Master 2 ;
- porter sur les thématiques décrites ci-dessus ;
- être rédigé en français ;
- avoir été achevé durant l'année universitaire 2025-2026 ;
- pour les mémoires de M1 : être accompagné d'une lettre de recommandation du·de la directeur·rice de mémoire.

Procédure et sélection

Les candidatures feront l'objet :

- d'une évaluation anonyme des résumés par des relecteur·rice·s ;
- puis pour les mémoires sélectionnés sur la base de cette évaluation, d'une évaluation finale par un Conseil scientifique, composé de représentant·e·s du CMN et de chercheur·e·s universitaires.

Les critères d'évaluation incluront notamment :

- l'originalité de la problématique ;
- la qualité de l'argumentation et de la méthodologie ;
- la contribution du travail aux débats contemporains sur la médiation et le patrimoine ;
- l'intérêt potentiel pour les professionnel·le·s du secteur patrimonial.

Les candidat.e.s intéressé.e.s sont prié.e.s de soumettre leur candidature avant la date limite du 27 février 2026 à Marie Ballarini marie.ballarini@dauphine.psl.eu. Dans l'objet du mail doit figurer « [PRIX DU MÉMOIRE CMN 2026] ». Vous recevrez ensuite un mail confirmant la prise en compte et la validité de votre candidature.

Les dossiers de candidature doivent inclure les éléments suivants :

- Un exemplaire électronique du mémoire au format PDF (devant tenir dans un mail, en version compressé si nécessaire) ;
- Trois pages de présentation du mémoire, impérativement anonymisé (le document ne doit pas mentionner le nom du candidat, de l'université/école ou du directeur.rice), présentant les éléments suivants :
 - Résumé de votre travail de recherche (incluant le cadre théorique, la méthodologie et les principaux résultats) ;
 - En quoi votre recherche contribue aux débats actuels du secteur muséal ou patrimonial ? Quels peuvent être les prolongements de votre recherche pour les professionnel.le.s de ces secteurs ?
- Pour les mémoires de M1 uniquement la lettre de soutien du / de la directeur.rice

Récompense et valorisation

Le lauréat ou la lauréate unique du Prix du Mémoire recevra :

- une dotation financière attribuée par le Centre des monuments nationaux ;
- une valorisation institutionnelle de son travail (présentation publique, diffusion, et publication éventuelle).